

## Fraude - Cent victimes pour Earl Jones?

LISA-MARIE GERVAIS

Édition du lundi 13 juillet 2009

Mots clés : Autorité des marchés financiers (AMF), Earl Jones, Fraude, Économie, Justice, Canada (Pays), États-Unis (pays)

Auparavant évalués à une cinquantaine, ils seraient désormais plus de cent et viendraient du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et même d'Europe. Les investisseurs, pour la plupart des personnes âgées, qui ont confié leurs économies à l'entreprise de Earl Jones ont été nombreux -- plus de cent -- hier à raconter leur histoire personnelle avec ce Montréalais soupçonné d'avoir monté une fraude pyramidale qui leur aurait fait perdre plusieurs milliers de dollars, pour un total pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars, selon l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ils avaient été conviés à une rencontre de partage d'informations qui s'est tenue à Pointe-Claire hier après-midi, en présence d'enquêteurs, de représentants de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec, d'avocats et des responsables de l'AMF. Pendant que l'enquête progresse, le présumé fraudeur, qui proposait ses services de gestion à des personnes qui venaient de toucher un héritage ou qui s'occupaient d'une succession importante, est toujours en cavale. Certains croient qu'il pourrait se trouver dans le nord-est des États-Unis, mais la police n'a pas voulu confirmer cette information.

Présente à la réunion, Dominique Jackson a réalisé lundi dernier qu'elle n'était pas la seule à s'être embourbée dans cette histoire qui sentait déjà mauvais. «Mais je ne savais pas qu'on serait aussi nombreux», s'est-elle exclamée. L'ambiance était «sombre», selon l'avocat Neil Stein, dont le bureau s'occupe de la requête en faillite déposée contre la compagnie. Certains investisseurs sont même allés jusqu'à hypothéquer leur maison pour pouvoir payer Bertram Earl Jones, qui leur avait promis des rendements plus élevés que ceux des banques. «Certains ont tout hypothéqué et n'ont plus les moyens de payer leur hypothèque, leur impôt sur le revenu, et n'ont plus d'argent pour vivre», a indiqué Me Stein. D'autres ont reçu des chèques sans provision ou, pire, ils craignent d'avoir fait de l'homme qu'ils soupçonnent désormais de fraude leur exécuteur testamentaire. L'Autorité des marchés financiers affirme que Bertram Earl Jones a empoché entre 30 et 50 millions de dollars et qu'il n'avait pas les titres de compétences nécessaires.

De l'espoir?

S'il y avait une centaine de successions de famille sous l'administration de M. Jones, on ne sait pas encore pour l'instant si elles étaient toutes actives. «Ce ne sont pas nécessairement toutes des pertes. Tu peux avoir comme succession un terrain ou une propriété», a noté Me Stein.

Pour l'instant, il a obtenu vendredi une ordonnance pour faire geler les comptes et a fait accepter une requête pour nommer un séquestre intérimaire, soit une personne chargée de prendre possession des actifs, des registres, des comptes de la compagnie pour faire enquête. De l'argent pourrait se trouver dans des comptes de courtiers, comme RBC et Dominion Securities, a-t-il dit. «Il y a des gens qui ont espoir d'encre trouver quelque chose. Il faut se donner le temps de bien regarder de quoi il s'agit», a insisté l'avocat.

Tandis qu'est menée une enquête conjointement par la section des crimes économique de la Sûreté du Québec, la police de Montréal, la GRC et des forces policières américaines, un juge doit décider le 29 juillet prochain s'il approuve la requête en faillite présentée par les créanciers de Earl Jones et de sa corporation. Le cas échéant, l'argent recouvré sera distribué également entre toutes les parties par le syndic de faillite. Même si Earl Jones est introuvable, il est possible de déclarer la faillite de son entreprise, explique Me Stein.

Plusieurs plaintes ont déjà été déposées à la police et à l'AMF mais il n'y a pas encore de mandat d'arrêt pour l'escroc présumé. Commencant à peine son enquête, le Service de police de la Ville de Montréal a invité à porter plainte toute personne visée par la combine aux allures de chaîne de Ponzi. Du nom d'un Californien qui avait mis en place